

Septembre 2021

MOBILISATION CONTRE LE PASSE SANITAIRE ET L'OBLIGATION VACCINALE, ON NE LACHE RIEN JUSQU'AU BOUT !

La loi sur le passe sanitaire et l'obligation vaccinale s'applique depuis le 9 août. Cette loi a de nombreuses conséquences directes à la fois pour nos droits et pour l'accès aux soins des usagers :

- **Le 15 septembre, les personnels qui n'auront pas rempli les conditions de l'obligation vaccinale se verront suspendus sans salaire.**
- **Les conséquences vont être désastreuses limitant l'accès au soin, de nombreuses personnes renonceront à se soigner faute de passe sanitaire. C'est un risque supplémentaire de retard de prise en charge et de perte de chance. Les patients ne pourront plus bénéficier de la présence de leurs proches à leurs côtés.**

Le CHU a-t-il les moyens de se séparer de ses agents alors que l'ensemble des services sont déjà en manque de personnel ? **La crise sanitaire c'est d'abord le manque de moyens humains et de lits.** De telles mesures vont-elles améliorer la situation sanitaire ? Non, au contraire, **suspendre des dizaines ou des centaines d'agents sur le CHU va aggraver les conditions de travail de tous les personnels et les conditions de prise en charge des patients**

Le gouvernement a décidé que des milliers d'agents vont être suspendus sans salaire, sans passer par la procédure statutaire, pour raison médicale. Et demain, ce sera pour quel motif ? La porte est ouverte à tout...

**Ce n'est pas par la coercition qu'on vaincra l'épidémie,
Mais en augmentant les moyens des hôpitaux !
Ensemble, refusons la restriction de nos libertés et de nos droits :**

- **RETRAIT du passe sanitaire et de l'obligation vaccinale !**
- **AUCUNE suspension sans salaire ! AUCUNE sanction !**
- **POUR la vaccination au libre choix de chacun !**
- **NON à la division vaccinés/ non vaccinés !**
- **ARRET des fermetures de lits et suppressions de postes !**
- **RECRUTEMENTS et OUVERTURES de lits !**

**Rassemblement le 14 septembre 2021,
À 11h devant l'ARS 63**

Nous demanderons à être reçu.